



Communiqué de presse

65/20

Montreuil, le 2 juillet 2020.

Conflit à la Clinique de la Côte d'Opale

Après 15 jours de grève, le syndicat CGT de la Clinique de la Côte d'Opale à Saint Martin Boulogne (62), vient de signer un protocole de fin de conflit.

La forte mobilisation des salariés après des négociations laborieuses (7 réunions et l'intervention d'un médiateur) a permis d'obtenir de réelles augmentations de salaires de près de 3 %, auxquelles il faut ajouter des compléments de salaires pour certaines catégories professionnelles, une prime annuelle de 450 € pour les plus bas salaires, des revalorisations professionnelles et une prime mensuelle de 70 à 170 euros en fonction du nombre d'années d'ancienneté.

La direction s'engage d'autre part à financer des formations diplômantes.

Dans le but d'améliorer les conditions de travail, elle investira dans du matériel type lève-malade, brancards...

Ce conflit a commencé avec le mouvement national du 16 juin, ce mouvement est une véritable victoire pour l'ensemble des salariés de la clinique. Ils ont obtenu une juste reconnaissance de leur travail grâce à une mobilisation sans failles, aux côtés des syndicats et avec l'appui des structures locales de la CGT.